



DÈS CETTE RENTRÉE NE CONFINONS PAS NOS REVENDICATIONS

Annulation de l'hommage national à Samuel Paty

Protocole sanitaire inadapté :

un mépris intolérable pour les personnels !

Une impréparation inacceptable!

Suite à l'assassinat de notre collègue Samuel Paty le jour des vacances d'automne, le gouvernement s'était engagé à lui rendre un hommage national le 2 novembre prochain, jour de la rentrée, dans l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

Le ministère de l'Éducation nationale voulait organiser un moment solennel fait de recueillement, de partage et de transmission, le tout élaboré avec les équipes et les collectivités territoriales. Si cette entreprise était louable et nécessaire, elle s'est heurtée à une impréparation institutionnelle et une communication ministérielle très lacunaire et terriblement tardive. Ainsi, **les personnels, les familles et l'ensemble des acteur-trices n'ont pu s'en emparer et préparer au mieux cette rentrée extraordinaire** car à deux jours de cet événement, personne n'était en capacité de dire ce qu'il allait se passer réellement lundi faute d'information officielle.

Dans l'après-midi du vendredi 30 octobre sur le sujet, les organisations syndicales et le grand public apprennent par les médias ou les réseaux sociaux que l'hommage national à Samuel Paty est suspendu .



STOP AU MÉPRIS!

Pour la CGT Educ'action, il est intolérable qu'à deux jours de la rentrée, et après deux semaines de vacances, les personnels et les familles apprennent son annulation précipitée.

D'autres choix étaient possibles, comme le report de la rentrée d'une journée demandée par la CGT Educ'action.

Notre organisation demande à ce que le mépris du gouvernement et du ministère à l'égard des personnels cesse. Il est tout aussi inadmissible de laisser ouverts les écoles et établissements scolaires sans véritables garanties sanitaires pour les personnels et les élèves accueilli-es.

Les personnels de l'Éducation nationale ne peuvent pas être de simples variables d'ajustement au maintien de l'économie de marché.

Un protocole « renforcé »?

Jean Michel Blanquer a mis en place un protocole soi-disant renforcé. Hormis le port du masque dès 6 ans, ce nouveau protocole ne change rien!

Sans réduction des effectifs et sans conditions matérielles supplémentaires pour les personnels, il est impossible de faire respecter tous les gestes barrières.

Comment croire que nous serons en capacité de gérer plusieurs services de restauration scolaire, d'éviter les brassages de grands groupes-classes, de ventiler efficacement les locaux ?

D'autres choix étaient et sont encore possibles

La CGT Éduc'action rappelle que **des mesures concrètes et immédiates étaient à prendre dès le printemps** par le biais d'un plan d'urgence pour recruter massivement des personnels **afin de diminuer les effectifs par classe** (et permettre par exemple d'accueillir tou·tes élèves de lycées), trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles, multiplier les groupes dans les écoles et établissements, permettre la distanciation physique, l'aération des locaux ou le lavage régulier des mains et permettre la prise en compte pédagogique des difficultés des élèves engendrées par le confinement.

Le gouvernement a préféré rester sourd à nos revendications qui montrent aujourd'hui leur importance.

POUR ELLES, POUR EUX, POUR NOUS,
LE CHOIX DU COLLECTIF !



La CGT Éduc'action exige que la rentrée du 2 novembre permette aux personnels de se réunir pour, à la fois, rendre hommage à leur collègue assassiné et partager ce moment de recueillement, mais aussi pour exiger des conditions sanitaires et matérielles qui puissent garantir leur santé et celle des élèves.

La parole et l'action de nos collègues ne doivent pas être bâillonnées face à ce mépris gouvernemental.

La CGT Éduc'action a déposé un préavis de grève pour la semaine du 2 novembre. Elle appelle les personnels à se réunir et à décider collectivement, y compris par la grève, des suites qu'ils comptent donner à cette rentrée .